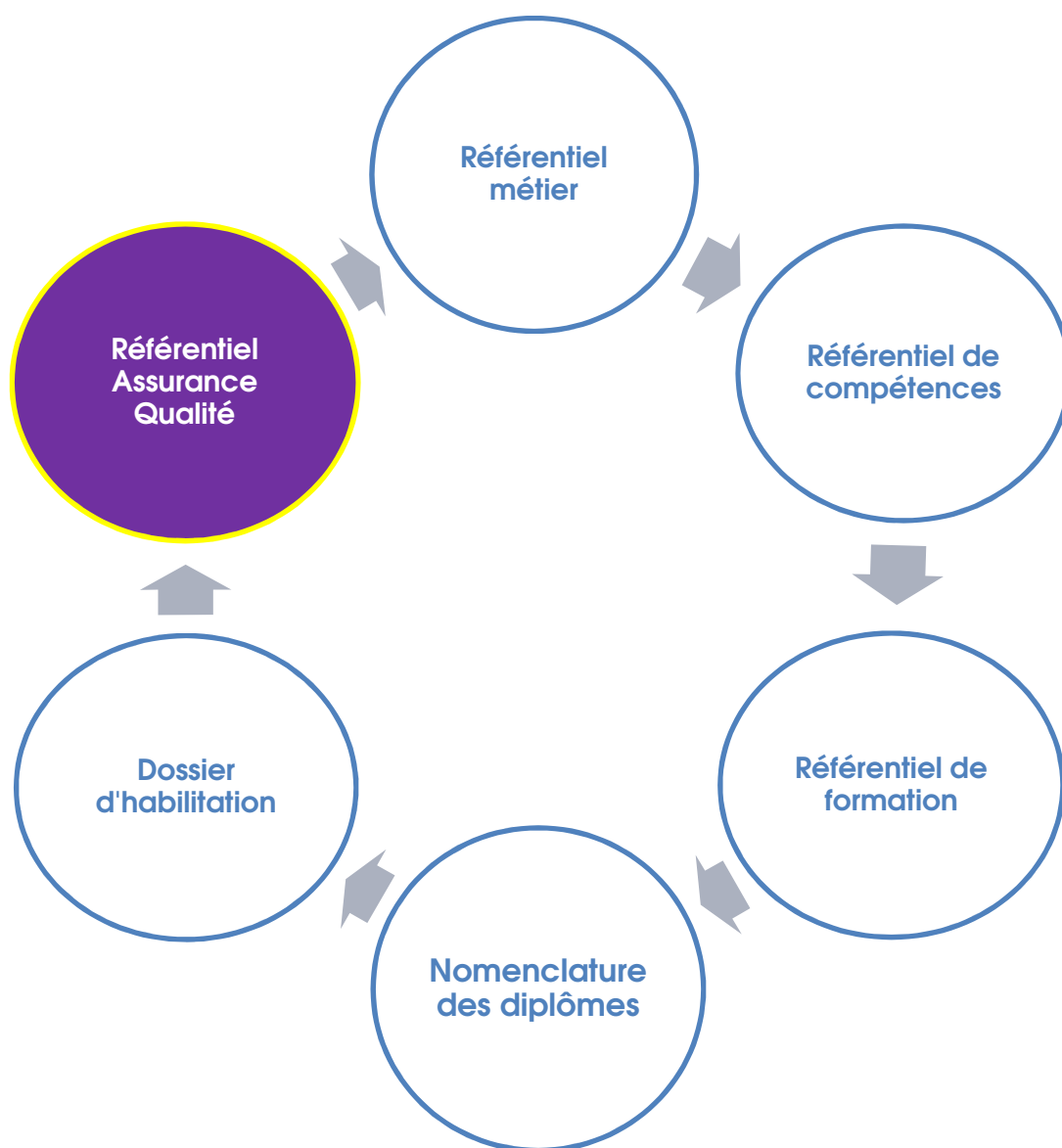


# Référentiel d'évaluation de l'offre de formation

---

CYCLE REFERENTIEL LMD



## Sommaire

<b>Le processus d'évaluation de l'offre de formation.....</b>	<b>4</b>
Evaluation des formations existantes .....	4
Eléments évalués .....	4
Périodicité de l'évaluation .....	5
<b>Référentiel d'évaluation de l'offre de formation.....</b>	<b>6</b>
<b>Grille d'évaluation du dispositif d'offre de formation LMD/APC .....</b>	<b>11</b>

---

## Le processus d'évaluation de l'offre de formation

L'évaluation de l'offre de formation porte sur la qualité du fonctionnement des formations et de leurs résultats, ainsi que sur le contenu des unités d'enseignement.

Dans ce contexte, ce qui est concerné, c'est :

- Une évaluation *a posteriori* des formations existantes ;
- Une évaluation des formations en mettant l'accent sur la dimension professionnalisante notamment en se focalisant sur les éléments communs tels que les liens avec la recherche et les milieux socio-économiques, sur l'équipe pédagogique, les résultats en termes d'insertion professionnelle, de poursuite d'études ainsi que les éléments spécifiques à la formation.

### Evaluation *a posteriori* des formations

Il convient d'effectuer une analyse-bilan qui intervient à l'issue d'une période de formation en se fondant sur les éléments qui ont été mis en œuvre les années antérieures à l'évaluation.

Les éléments attendus dans les dossiers doivent refléter l'existant, avec une exigence de précision. Les données chiffrées concernant les effectifs, les évaluations faites par les étudiants, les taux de réussite, l'insertion et la poursuite d'études s'apprécieront sur la durée et seront fournis sur la période des 5 dernières années.

### Éléments évalués

Le référentiel Assurance Qualité comporte 7 domaines.

La fiche présentée ci-après ne porte que sur le domaine « Formation » et les 7 champs qu'il comporte.

## Périodicité de l'évaluation

Le référentiel AQ permet de mener différents types d'évaluation en fonction du moment où l'on se situe :

- ✓ Évaluation *ex-ante* : elle prend place avant l'élaboration d'une nouvelle offre de formation ;
- ✓ Évaluation *in itinere* : elle prend place durant la période d'habilitation d'une formation existante (évaluation à mi-parcours).
- ✓ Évaluation *ex-post* : elle prend place après la période d'habilitation d'une formation existante.

Cette étape du référentiel de pilotage permet d'évaluer :

- ✓ **La place de la professionnalisation**
- ✓ **Les projets et stages**
- ✓ **La place de la recherche**
- ✓ **L'orientation professionnelle et les passerelles**
- ✓ **Les modalités d'enseignement et la place du numérique**
- ✓ **Le suivi de l'acquisition de compétences**
- ✓ **Le suivi des diplômés**
- ✓ **Les procédures d'évaluation interne (autoévaluation)**
- ✓ **L'insertion professionnelle**

## Référentiel d'évaluation de l'offre de formation

## CHAMP F1 : La définition de l'offre de formation et son pilotage

**Référence F11** : L'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socioprofessionnel et elle tient compte du contexte national et international.

**Critère F111'** : L'environnement socioéconomique national et international est pris en compte lors de l'élaboration de l'offre de la formation.

**Critère F112'** : Les équipes pédagogiques s'appuient sur le Référentiel National des Métiers. Le référentiel actuellement en vigueur est la « Nomenclature Algérienne des Métiers et des Emplois » autrement dit « NAME » qui relève du ministère de l'emploi.

**Critère F113'** : Les équipes pédagogiques s'appuient sur le Référentiel National des Compétences Transversales.

**Critère F114'** : Les partenaires socioprofessionnels sont impliqués, selon les nécessités, dans l'élaboration ou la révision de l'offre de formation.

**Critère F115'** : L'évaluation périodique de la pertinence de l'offre de formation.

**Référence F12** : L'offre de la formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques

**Critère F121'** : Evaluation de la cohérence de l'offre de formation au regard du projet de l'établissement.

**Critère F122'** : Evaluation de l'applicabilité de l'offre de formation en relation avec les moyens matériels, humains et pédagogiques

**Référence F13** : L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes.

**Critère F131'** : Démarche de réussite des étudiants. Commentaires. Il s'agit d'apprécier l'impact du processus d'élaboration des offres de formation sur la réussite des étudiants, exprimée quantitativement et qualitativement.

**Critère F132'** : L'utilisation de nouvelles méthodes pédagogiques. Il s'agit d'identifier les besoins et la mise à disposition des ressources pédagogiques adéquates. Il s'agit d'apprécier la place du numérique en lien avec l'équipement de l'institution. Il s'agit d'identifier les ressources mises à disposition par l'établissement.

**Critère F133'** : Positionnement de l'UE de découverte. Il s'agit de vérifier l'existence de cet enseignement pour montrer sa plus-value dans la formation. Il s'agit des modalités de mise en œuvre de cet enseignement. Il s'agit des modalités de la réorientation des étudiants.

**Critère F134'** : Enseignement de méthodologie du travail universitaire. Il s'agit de vérifier l'existence et d'apprécier la nature et le contenu de ces enseignements.

**Critère F135'** : Pratiques pédagogiques d'accompagnement des étudiants. Il s'agit de la construction de l'offre de formation selon l'approche par compétences (APC). IL s'agit d'apprécier les modalités de mise en œuvre du tutorat, et les modalités d'accompagnement pédagogique des stages professionnels.

**Critère F136'** : Acquisition de compétences transversales liées aux langues étrangères. Il s'agit d'apprécier l'existence de l'enseignement tout au long de la formation d'une ou plusieurs langues, et d'apprécier les modalités mises en œuvre pour accroître les compétences linguistiques hors formation (centres de langues)

**Critère F137'** : Acquisition de compétences transversales liées aux TIC. IL s'agit d'apprécier l'existence de l'enseignement tout au long du cursus d'une formation à l'informatique.

**Critère F138'** : Aide à l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Il s'agit d'apprécier les modalités de mise en œuvre d'accompagnement du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

## CHAMP F1 : La définition de l'offre de formation et son pilotage

**Référence F14** : L'institution rend visible l'offre de formation

**Critère F141'** : Accessibilité et visibilité du parcours de formation : il s'agit d'apprécier les modalités de mise à disposition des parcours de formation sur différents supports ainsi que le degré de clarté des documents destinés à la visibilité de l'offre de formation. Il s'agit enfin d'apprécier la présentation par l'établissement de ses parcours de formation sur son site web.

**Critère F142'** : Valorisation de l'offre de formation : il s'agit d'apprécier les dispositifs particuliers d'information des lycéens comme les Journées Portes Ouvertes, la participation à des forums, la présentation des formations dans les lycées. Il s'agit d'apprécier les modalités de présentation des programmes et des filières-métiers. Il s'agit de vérifier l'existence d'un processus d'orientation active et ses modalités. Il s'agit d'apprécier les actions de communication à destination des Wilaya et des entreprises, l'environnement socio-économique. Il s'agit d'apprécier les modalités de la relation formateurs/utilisateurs.

**Critère F143'** : Informations délivrées en cours de cursus : il s'agit d'apprécier la procédure, la périodicité et la nature des informations fournies à l'extérieur de l'université. Il s'agit d'apprécier comment l'établissement se dote de mesures pour assurer une meilleure connaissance des formations et une meilleure connaissance des métiers.

**Référence F15** : L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations.

**Critère F151'** : Modalités de fonctionnement et de coordination des équipes (équipe de formation, administration) : il s'agit d'apprécier la composition, la structure et le fonctionnement de l'équipe de formation et se s'assurer de la coordination entre les formateurs et l'administration.

**Critère F152'** : Intervenants professionnels extérieurs dans la formation : apprécier la part des intervenants extérieurs, leur complémentarité avec le reste de l'équipe de formation et leur impact sur les débouchés potentiels.

**Critère F153'** : Modalités de fonctionnement des structures en charge des stages et des projets professionnels : il s'agit d'apprécier le suivi administratif des stages et les relations avec le monde socioprofessionnel.

**Référence F16** : L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance ...)

**Critère F161'** : Formation continue, formation par apprentissage, formation par alternance : il s'agit d'apprécier la qualité et l'efficacité des dispositifs de formation continue, de formation par apprentissage et de formation par alternance lorsque ceux-ci existent. **Critère F162'** : Enseignement à distance : il s'agit d'apprécier l'existence d'un enseignement à distance en évaluant la part des enseignements à distance et en présentiel pour un même diplôme. Il s'agit d'apprécier le rôle d'une cellule d'enseignement à distance (maintenance des matériels, mise à disposition de matériel spécifique...).

## CHAMP F2 : L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation

**Référence F21** : L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants.

**Critère F211'** : L'établissement organise des contacts entre les enseignants des lycées et ses propres enseignants.

**Critère F212'** : L'établissement organise une information des lycéens.

**Critère F213'** : Les nouveaux entrants bénéficient d'un accueil spécifique.

**Critère F214'** : L'établissement met en place un tutorat d'accueil des nouveaux entrants.

**Critère F215'** : Les horaires d'ouvertures des services pédagogiques administratifs sont clairement affichés, et sont compatibles avec la présence des étudiants.

**Référence F22**: L'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale, internationale).

**Critère F221'** : Il existe des mécanismes de changement d'orientation de formation.

**Critère F222'** : L'université élabore et délivre de manière systématique un « supplément au diplôme ».

**Critère F223**: L'offre de formation est élaborée de manière à faciliter les périodes d'études à l'étranger.

**Critère F224'** : Il existe des services d'appui à l'étudiant qui souhaite intégrer dans son parcours de formation une période d'étude à l'étranger.

**Critère F225'** : Il existe des services d'appui à l'étudiant qui souhaite changer d'orientation de formation

**Référence F23**: L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques.

**Critère F231'** : Les bibliothèques ont des horaires d'ouverture étendus.

**Critère F232'** : L'institution établit des relations de coopération avec les bibliothèques régionales, nationales et internationales.

**Critères F233'** : Les acquisitions et la conservation des ressources sont organisées en coopération avec les enseignants et les chercheurs.

**Critère F234'** : L'institution a mis en place un espace numérique de travail (ENT) pour héberger des compléments de cours en ligne à la disposition des étudiants.

## CHAMP F3 : L'évaluation et la révision des enseignements

**Référence F31** : Les enseignements sont soumis à des évaluations et des révisions périodiques

**Critère F311'** : Les comités pédagogiques évaluent périodiquement la qualité des enseignements.

**Critère F312'** : Les enseignements sont évalués à l'aide du Référentiel d'Evaluation en vigueur.

**Critère F313'** : Les recommandations d'amélioration de la qualité des enseignements formulés par les comités pédagogiques sont mises en œuvre.

**Référence F32** : L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie

**Critère F321'** : L'institution propose des actions de formation pédagogique aux enseignants.

**Critère F322'** : Les enseignants diversifient leurs méthodes pédagogiques.

**Critère F323'** : Les méthodes pédagogiques sont échangées et discutées en équipe pédagogique.



**CHAMP F4 : Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants**

**Référence F41' :** L'institution valide les savoirs et les acquis des apprentissages tout au long des parcours de formation

**Critère F411' :** L'évaluation continue des acquis des apprentissages est organisée.

**Critère F412' :** Validation de l'évaluation des acquis de l'apprentissage.

**Référence F42:** Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.

**Critère F421' :** Evaluation de la cohérence entre les épreuves d'évaluation et les objectifs d'apprentissage.

**Critère F422' :** L'évaluation formative est privilégiée.

**Critère F423' :** Les évaluations portent sur des épreuves transdisciplinaires.

**Référence F43:** Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiqués.

**Critère F431' :** Les modalités de contrôle sont conformes à la réglementation appliquée dans l'établissement.

**Critère F432' :** Les modalités de contrôle sont communiquées aux utilisateurs.

**CHAMP F5 : L'orientation et l'insertion professionnelle**

**Référence F51:** L'institution développe un dispositif d'orientation.

**Critère F511' :** L'institution dispose d'une cellule d'information et d'orientation des étudiants.

**Critère F512 :** L'institution fait participer l'ensemble du personnel à sa politique d'information et d'orientation

**Référence F52:** L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

**Critère F521' :** L'université met en place des actions qui favorisent l'insertion professionnelle des étudiants.

**Critère F522' :** Les enseignements traitent des réalités socio-économiques relatives à leur champ disciplinaire.

**Critère F523' :** Les parcours de formation sont conçus sur un modèle d'alternance intégrative qui prend appui sur des stages.

**Référence F53' :** L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel.

**Critère F531 :** L'institution a une politique de partenariat avec son environnement.

**Critère F532' :** La mise en œuvre de cette politique intègre des activités de formation continue.

**Critère F533' :** La mise en œuvre de cette politique intègre des actions collaboratives sur l'orientation des étudiants.

**Critère F534' :** La mise en œuvre de cette politique intègre des actions collaboratives sur l'insertion professionnelle.

**Critère F535' :** La mise en œuvre de cette politique intègre des stages d'étudiants dans l'entreprise.

**Critère F536' :** La mise en œuvre de cette politique intègre de la formation en alternance.

**Critère F337' :** La mise en œuvre de cette politique intègre des activités de recherche contractuelle.

**Référence F54 :** L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.

**Critère F541 :** L'institution effectue des enquêtes d'employabilité.

**Critère F542 :** L'institution révisé ses diplômes sur la base des bilans obtenus.

**CHAMP F7 : La formation continue**

**Référence F71** : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.

**Critère F711'** : L'institution offre un dispositif de formation continue.

**Critère F712'** : L'offre de la formation continue est clairement affichée sur tous les supports de communication de l'établissement.

**Critère F713'** : L'institution valide les acquis de l'expérience.

**Référence F72**: L'institution favorise l'accueil des adultes en reprise d'études.

**Critère F721** : L'institution a un service d'accueil des adultes en reprise des études.

**Critère F722** : Les supports pédagogiques pour formation complémentaire sont disponibles à la bibliothèque.

**Référence F73** : L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels.

**Critère F731** : Des formations des PGS (Post Graduation Spécialisées) sont assurées.

## Grille d'évaluation du dispositif d'offre de formation LMD/APC

La grille d'évaluation du dispositif a pour objectif d'évaluer la conformité de l'offre de formation en rapport avec la démarche de l'approche par compétences dans un cursus universitaire algérien organisé en LMD. Elle permet de repérer les éléments qui définissent les caractéristiques d'une approche formative par les compétences dans l'enseignement supérieur algérien.

A cela s'ajoute le fait que cette approche par les compétences se double d'une structuration définie, découpant les études universitaires en trois cycles : licence (180 crédits), master (120 crédits) et doctorat (180 crédits) avec une progressivité entre ces cycles, le tout adossé à la recherche.

Cette grille se divise en quatre grands domaines correspondant à ceux définis dans le référentiel LMD, à savoir :

- Contenus des savoirs dispensés
- Modalités organisationnelles
- Pratiques pédagogiques universitaires
- Liens avec le monde socio-économique et professionnel.

Partie 1 : les contenus des savoirs dispensés		
La progressivité des contenus des savoirs, tenant compte du processus d'apprentissage des étudiants apparaît-elle ?	OUI	NON
Les contenus correspondent-ils à l'affichage du diplôme ?	OUI	NON
Les volumes horaires hebdomadaires sont-ils indiqués ?	OUI	NON
Les Unités apparaissent-elles selon leur objectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondamentale</li> <li>- Méthodologique</li> <li>- Découverte</li> <li>- Transversale</li> </ul>	OUI	NON
Le nombre de crédits est-il précisé pour chaque UE ?	OUI	NON
Le coefficient de chaque contenu est-il indiqué ?	OUI	NON
Les contenus correspondent-ils au champ professionnel visé ?	OUI	NON
Chaque contenu est-il pris en responsabilité par un enseignant-chercheur ?	OUI	NON
Les contenus sont-ils déterminés selon les compétences et capacités auxquelles elles conduisent ?	OUI	NON
Existe-t-il un logigramme mettant en relation l'ensemble des contenus dispensés ?	OUI	NON
Y-a-t-il un lien explicite avec les travaux récents de recherche dans le domaine ?	OUI	NON

## Partie 2 : Les modalités organisationnelles

Existe-t-il une équipe pédagogique ?	OUI	NON
Existe-t-il des comptes rendus des réunions des équipes pédagogiques ?	OUI	NON
Le cycle est-il lié aux diplômes en amont et, éventuellement, en aval (y compris le lien lycée-université)?	OUI	NON
Existe-t-il des activités impliquant plusieurs enseignants-chercheurs ?	OUI	NON
Des regroupements d'étudiants sont-ils prévus ?	OUI	NON
Une répartition du tutorat entre les enseignants-chercheurs est-elle organisée ?	OUI	NON
Des passerelles avec d'autres filières sont-elles indiquées ?	OUI	NON
Existe-t-il des représentants étudiants ?	OUI	NON
Un lien organisationnel et continu est-il présent entre le monde professionnel et les enseignants-chercheurs de cette offre de formation ?	OUI	NON
Un dispositif d'auto-évaluation de cette offre de formation associant l'ensemble des personnels engagés existe-t-il ?	OUI	NON
Un dispositif d'auto-évaluation formative des compétences transversales est-il prévu ?	OUI	NON
Existe-t-il des tuteurs en entreprise comme correspondants aux enseignants-chercheurs ?	OUI	NON
Existe-t-il un dispositif concerté de formation continue à l'approche par compétences des personnels ?	OUI	NON

## Partie 3 : Modalités pédagogiques de l'approche par compétences (APC)

Existe-t-il pour les étudiants des stages intégrés dans le processus de formation en alternance ?	OUI	NON
Existe-t-il des travaux de groupes d'étudiants ?	OUI	NON
Y-a-t-il un dispositif installé, suivi et évalué de tutorat des étudiants ?	OUI	NON
Existe-t-il des outils d'autoévaluation menée par les étudiants sur leur propre apprentissage ?	OUI	NON
Existe-t-il des pratiques pédagogiques différenciées (outils, regroupements, portfolio, etc.)	OUI	NON
Existe-t-il des fiches de suivi de chaque étudiant ? Un accompagnement individualisé ?	OUI	NON
Existe-t-il l'utilisation par les étudiants et les enseignants-chercheurs des technologies de l'information et de la communication ?	OUI	NON
Existe-t-il un contrôle continu des étudiants ?	OUI	NON
Existe-t-il un canevas d'évaluation globale des compétences générales du cycle ?	OUI	NON
Existe-t-il dans l'évaluation et l'enseignement aux étudiants un continuel souci d'articuler compétences spécifiques et compétences transversales ?	OUI	NON
L'apprentissage des contenus est-il défini en charge de travail de l'étudiant ?	OUI	NON
Y-a-t-il des activités pédagogiques basées sur la construction par les étudiants de projets ?	OUI	NON
Existe-t-il une initiation à la construction de références (bibliographie, sources Internet, etc.) ?	OUI	NON

#### Partie 4 : Liens avec le monde socioprofessionnel

Une analyse du tissu social et professionnel de l'environnement a-t-elle été faite ?	OUI	NON
Y-a-t-il eu la présence de professionnels dans la détermination de l'offre de formation ?	OUI	NON
Y-a-t-il l'intervention dans l'offre de formation de professionnels ? (ne pas excéder 20%)	OUI	NON
La composition de l'équipe pédagogique lors des réunions comporte-t-elle des professionnels ?	OUI	NON
Existe-t-il une aide à la construction du projet professionnel de l'étudiant ?	OUI	NON
Le tutorat prend-il en compte la dimension professionnelle ?	OUI	NON
Existe-t-il des passerelles vers d'autres champs professionnels avec des équivalences ?	OUI	NON
Existe-t-il pour le doctorat des doctorales ?	OUI	NON

#### Appréciation globale de mise en place du dispositif LMD/APC

	Acceptable	Acceptable sous réserves (mettre des commentaires)	Inacceptable
<b>Contenus des savoirs dispensés</b>			
<b>Modalités organisationnelles</b>			
<b>Modalités pédagogiques</b>			
<b>Liens avec le monde socio- professionnel</b>			